



Genève, 23 janvier 2004

Avis de publication

N° 220-04-cor-04

## Stations de radiocommunications spatiales sur CD-ROM (SRS sur CD-ROM)

Edition 2004: mars et septembre 2004



La Liste des stations de radiocommunications spatiales sur CD-ROM est un document de service publié en format électronique par le Bureau des radiocommunications (BR) conformément aux dispositions pertinentes de l'Article 20 du Règlement des radiocommunications (édition de 2001). Elle contient des renseignements alphanumériques et graphiques sur les réseaux à satellite et stations terrestres, que le BR reçoit et tient à jour.

<b>Date de publication:</b>	Mars et septembre 2004
<b>Langue:</b>	Anglais – Brochure: trilingue
<b>Matériel et logiciel nécessaire:</b>	PC avec processeur Intel Pentium ou compatible d'une mémoire de 32 MB (ou plus), tournant sur système d'exploitation MS Windows 9x, ME, NT 4.0, 2000, ou XP, avec disque dur d'au moins 10 MB d'espace libre et lecteur CD-ROM équipé d'un logiciel de pilotage compatible avec ISO 9660.
<b>Format:</b>	2 CD-ROM
<b>Numéro d'article:</b>	<i>Edition trilingue</i> 24114 mars 2004 24115 septembre 2004 24117 collection des deux CD-ROM (mars et septembre 2004)
<b>Numéro ISBN:</b>	<i>Edition trilingue</i> 92-61-10647-1 mars 2004 92-61-10657-9 septembre 2004
<b>Prix en francs suisses:</b>	<b>Prix catalogue pour un seul utilisateur:</b> par édition <b>CHF 450.–</b> pour deux éditions <b>CHF 900.–</b> Etats Membres et Membres des Secteurs: –15% Administrations des pays les moins avancés et bibliothèques des établissements d'enseignement: –80%

### Coefficient multiplicateur pour utilisateur(s) multiple(s) sur le même site, pour une édition

Quantité	Nombre d'utilisateurs agréés:	1	2-10	11-25	26-50	51-100	Autres
	<b>Prix (CHF):</b>	450.–	900.–	1800.–	2700.–	4050.–	sur demande

# **Stations de radiocommunications spatiales sur CD-ROM (SRS sur CD-ROM) Edition 2004: mars et septembre 2004**

## **Mars 2004 et septembre 2004**

La liste des stations de radiocommunications spatiales sur CD-ROM est un document de service publié sous forme électronique par le Bureau des radiocommunications (BR) conformément aux dispositions pertinentes de l'Article 20 du Règlement des radiocommunications. Elle contient des renseignements alphanumériques et graphiques sur les réseaux à satellite et les stations terriennes, que le BR reçoit et tient à jour.

Le logiciel (SPACEQRY) permet aux utilisateurs d'accéder aux données (dans une base de données MS-Access, version 97) au moyen de critères comme le nom de la station spatiale/station terrienne, la position orbitale (ou la gamme de positions orbitales), l'administration de la station spatiale/station terrienne, le pays, les coordonnées géographiques, la classe de la station, la fréquence assignée (ou la gamme de fréquences assignées) ou la catégorie (coordination/notification). Il permet aux utilisateurs de parcourir l'ensemble des données extraites, d'en imprimer une partie ou la totalité et d'exporter un sous-ensemble de données extraites vers une base de données MS-Access. Les données graphiques correspondantes (diagrammes de contours de gain d'antenne, de zones de service et de gain vers l'orbite des satellites géostationnaires) peuvent être visualisées à l'aide du logiciel GIMS, soit par le logiciel de recherche d'informations alphanumériques, soit indépendamment.

Le CD contient aussi un logiciel élaboré par le BR pour la notification électronique et validation des réseaux à satellite/stations terriennes; SPACECAP permet de saisir des paramètres relatifs aux réseaux à satellite/stations terriennes, lesquels peuvent être validés au moyen du logiciel «SPACE VALIDATION», SPACEPUB permet l'impression des réseaux à satellite et des stations terriennes, GIMS permet de saisir les données graphiques correspondantes (mentionnées ci-dessus) et de calculer la puissance surfacique, SPS permet d'analyser les Plans spatiaux (Appendices 30, 30A et 30B), GIBC permet de calculer la puissance surfacique et d'effectuer les calculs visés dans l'Appendice 8 (29), SPACECOM pour aider les administrations à gérer les observations formulées au sujet des Sections spéciales CR/C et logiciels pour déterminer la zone de coordination d'une station terrienne selon l'Appendice 7.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ■ Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications, les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: [www.itu.int/publications](http://www.itu.int/publications)) sont exprimés en francs suisses (CHF), et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques des établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM seulement). Veuillez noter que le prix minimum facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

## ■ Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;
- b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH12A – Clearing n° 240;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- d) par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, n° 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

*Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.*

## ■ Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique, non recommandé, ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion, DHL, Federal Express, TNT, UPS ou valise diplomatique. Les montants estimés des frais d'envoi prioritaire sont calculés, sur demande, dans les devis. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2003, les frais de recommandé sont ajoutés au coût de l'expédition par voie postale économique. Vous avez cependant la possibilité de les refuser mais, dans ces conditions, l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés par courrier non recommandé. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'expédition.

## ■ Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange, et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans le (1) mois qui suit la date d'expédition de la publication au client, et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimum de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Les achats effectués en direct au comptoir des ventes ne sont ni repris ni échangés.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licences. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

**Les commandes par téléphone ne sont pas acceptées.  
Veuillez les envoyer par télécopie ou par courrier électronique.**



